



Trace n° 2060455

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Ancienne voie ferrée aménagée pour les piétons, cyclistes et cavaliers. Tronçon de la Scandibérique, EuroVelo 3, itinéraire reliant Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne),

<b>Durée</b>	2h	<b>Difficulté</b>	Facile
<b>Distance</b>	30,31 km	<b>Retour au départ</b>	Non
<b>Dénivelé positif</b>	188 m	<b>Activité</b>	Cyclo-Route/VTC/Gravel
<b>Dénivelé négatif</b>	133 m	<b>Commune</b>	Ferrière-la-Grande (59680)
<b>Point haut</b>	233 m	<b>Région</b>	Avesnois
<b>Point bas</b>	134 m		



## Description

Garez-vous dans les rues près du point de départ.

**(D)** Départ depuis la Rue Jean Jaurès à Ferrière-La-Grande. Allez tout droit.

**(1)** Traversez la rue E Lesaffre. Continuez tout droit.

**(2)** À la fourche, prenez à droite.

**(3)** Au carrefour, poursuivez en face, vous longez la Solre.

**(4)** Au carrefour, poursuivez tout droit.

**(5)** À l'intersection avec la Rue de la gare, continuez en face.

**(6)** Au croisement le Pont des Bêtes, effectuez un rapide crochet à droite pour reprendre la voie verte située 2<sup>ème</sup> à gauche. Vous longez toujours la Solre.

**(7)** Au carrefour près du moulin du Stordoir, prenez en face.

**(8)** À l'intersection continuez en face Route de Wattignies, continuez tout droit.

**(9)** Au croisement poursuivez tout droit, passez l'intersection avec la Rue Potier puis celle avec la Rue du Général Leclerc, puis encore celle avec Rue Scalier.

**(10)** À l'intersection, allez en face.

**(11)** Continuez tout droit à l'intersection avec Rue du Calvaire, passez l'intersection Rue du Général de Gaulle.

**(12)** Traversez la Route de Maubeuge et poursuivez en face, continuez toujours tout droit et re traversez un carrefour 4 voies avec la Route de Maubeuge.

**(13)** Traversez l'Avenue du Général de Gaulle et reprenez en face la voie verte, traversez une intersection puis une seconde et vous rejoignez la garde de Belleux.

**(14)** Au carrefour poursuivez tout droit et continuez en face au carrefour suivant de la Perrière.

**(15)** À l'intersection avec la Rue Clemenceau, allez en face.

**(16)** Effectuez un rapide crochet droite-gauche puis continuez tout droit.

**(17)** Vous entrez en forêt domaniale de l'Abbé. Poursuivez tout droit Chemin Louis de Blois, vous allez longez un étang par la gauche.

**(18)** À l'intersection avec la route forestière du Chemin Vert, continuez tout droit, traversez l'intersection avec le chemin de Glageon pour poursuivre en face.

Passez le ruisseau du Corbion.  
Sortez de la forêt pour peu de temps et pénétrez à nouveau dans un espace

## Points de passages

- D Rue Jean Jaurès à Ferrière-La-Grande**  
| N 50.256032° / E 3.998465° - alt. 134 m - km 0
- 1 Rue E Lesaffre**  
| N 50.252414° / E 4.004634° - alt. 136 m - km 0.61
- 2 Fourche**  
| N 50.243664° / E 4.009766° - alt. 144 m - km 1.67
- 3 La Solre**  
| N 50.239786° / E 4.016824° - alt. 137 m - km 2.35
- 4 Carrefour après le gymnase**  
| N 50.234378° / E 4.015775° - alt. 146 m - km 2.98
- 5 Rue de la gare**  
| N 50.21757° / E 4.023755° - alt. 144 m - km 5.15
- 6 le Pont des Bêtes - Solre (rivière) - Affluent de la Sambre**  
| N 50.208738° / E 4.033788° - alt. 149 m - km 6.41
- 7 Moulin du Stordoir**  
| N 50.200525° / E 4.02709° - alt. 160 m - km 7.48
- 8 Route de Wattignies**  
| N 50.184052° / E 4.019858° - alt. 161 m - km 9.45
- 9 Rue Potier**  
| N 50.172745° / E 4.026394° - alt. 176 m - km 10.95
- 10 Intersection à Lez-Fontaine**  
| N 50.179105° / E 4.051514° - alt. 189 m - km 13.26
- 11 Rue du Calvaire**  
| N 50.179244° / E 4.059909° - alt. 181 m - km 13.87

boisé.

(19) Traversez et poursuivez en face.

Fin de la voie verte Rue Roland Rouleau à Glageon (A).

● **12 Route de Maubeuge**

N 50.179111° / E 4.067175° - alt. 179 m -  
km 14.39

● **13 Avenue du Général de Gaulle**

N 50.172629° / E 4.079248° - alt. 199 m -  
km 15.81

● **14 Intersection voie forestière**

N 50.139314° / E 4.066595° - alt. 218 m -  
km 19.68

● **15 Rue Clemenceau**

N 50.114266° / E 4.072568° - alt. 180 m -  
km 22.66

● **16 Crochet**

N 50.112082° / E 4.073164° - alt. 182 m -  
km 22.91

● **17 Forêt domaniale de l'Abbé**

N 50.110043° / E 4.073002° - alt. 182 m -  
km 23.15

● **18 Route forestière du Chemin Vert**

N 50.092004° / E 4.06126° - alt. 208 m - km 25.37

● **19 La Sèche Cense**

N 50.065392° / E 4.08948° - alt. 191 m - km 29.27

● **A Rue Roland Rouleau à Glageon**

N 50.057442° / E 4.082996° - alt. 197 m -  
km 30.31

## Informations pratiques

[Relais éco-vélo à Ferrière-la-Grande](#)

### A proximité

[Le domaine du faux rieux à Ferrière-la-Grande](#)

[Musée de la Cour des Potiers à Ferrière-la-Petite](#)

[Ferme pédagogique de Wattignies-La-Victoire](#)

[MusVerre de Sars-Poteries](#)

[Musée des Bois Jolis de Felleries](#)

[La Forestière à Liesses](#)

[Parc de l'abbaye de Liessies](#)

[Atelier Musée du Verre à Trélon](#)

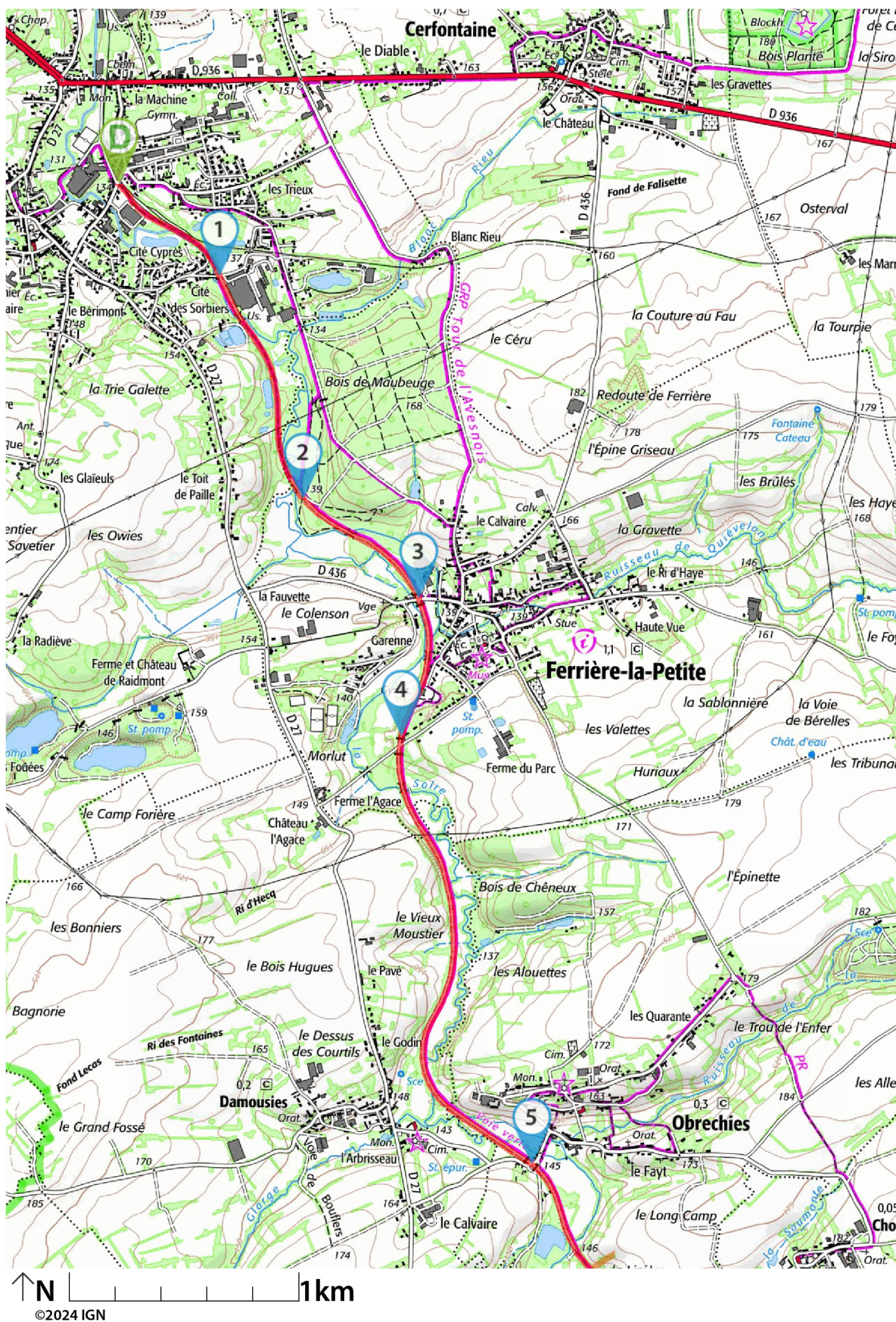
[Château de Trélon](#)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-voie-verte-de-l-avesnois/>

### En savoir plus :

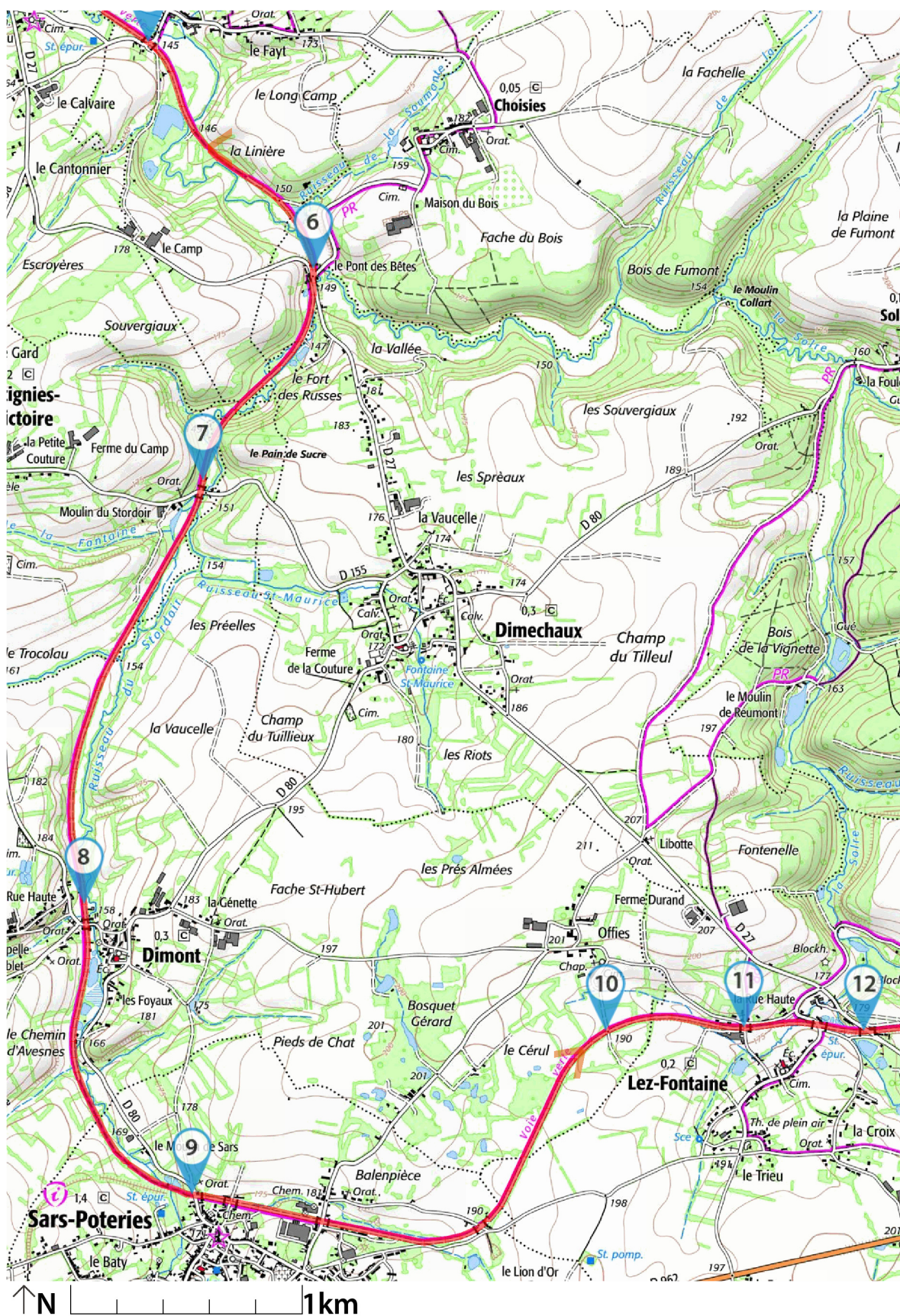
Email : [annie.troin.pnra@gmail.com](mailto:annie.troin.pnra@gmail.com)

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

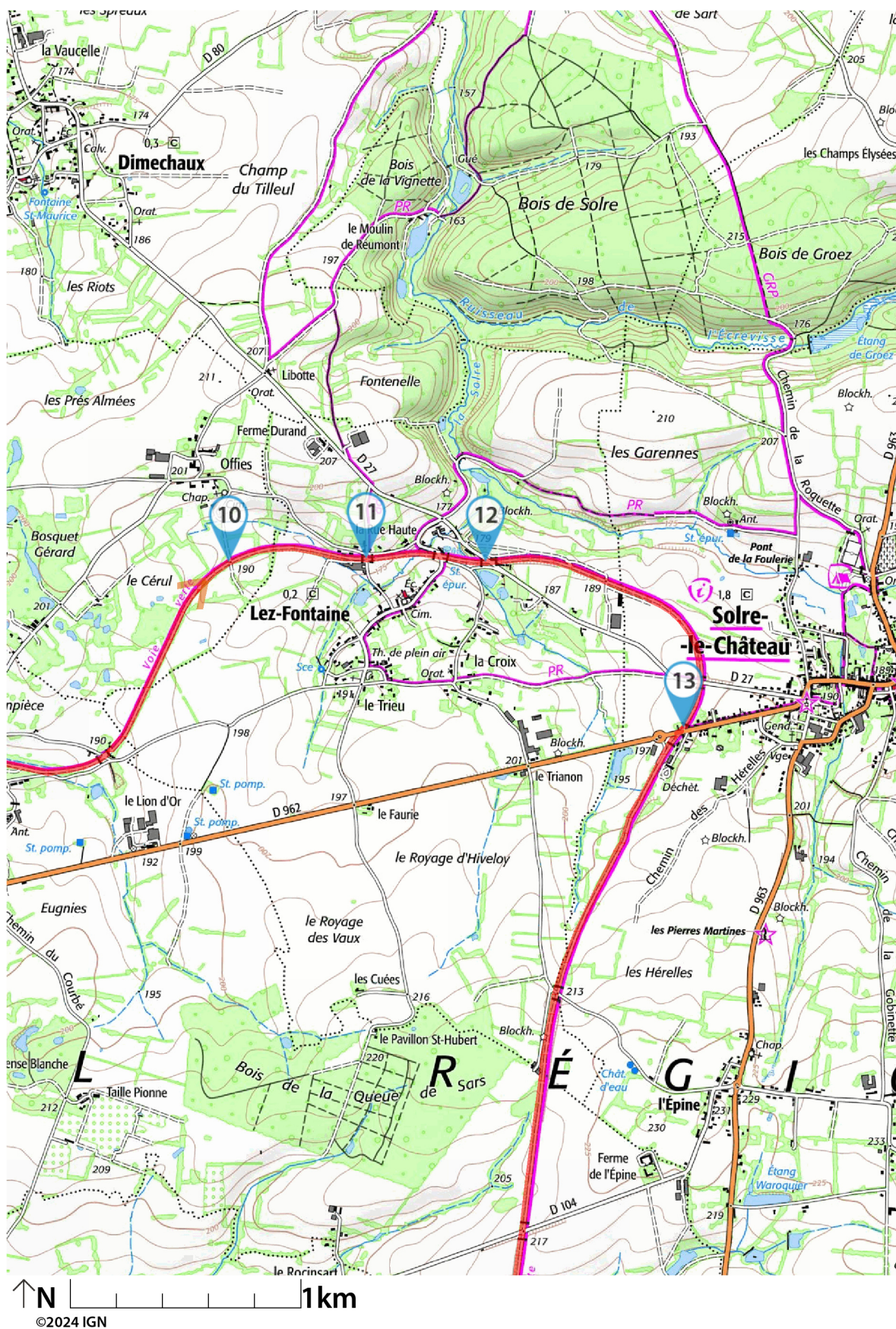
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

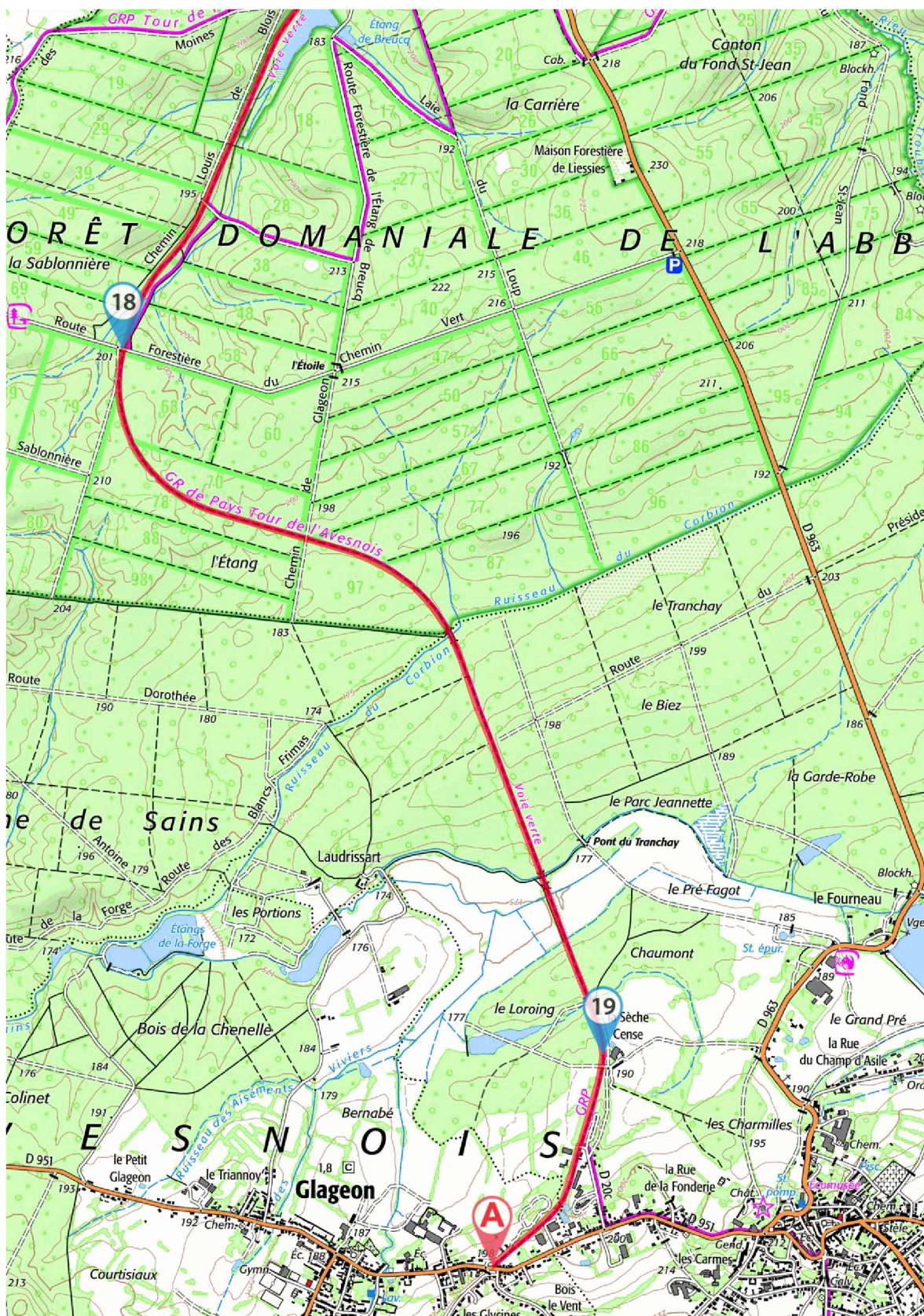
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

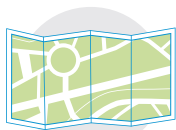
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



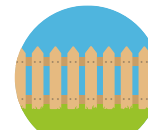
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



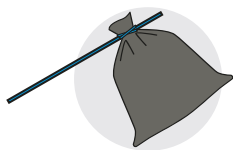
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**